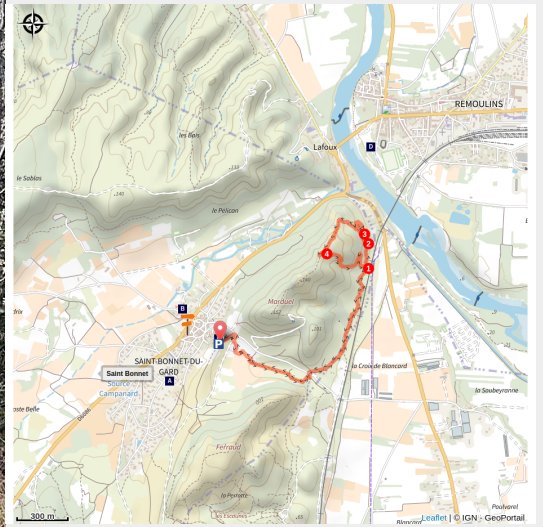


Sentier des Volques

Nîmes Pont du Gard



(CARTOSUD)



Parcours familial entre vignes et garrigue, à la découverte de l'oppidum du Marduel et des paysages du Gardon.

Ce parcours accessible mêle nature et histoire en traversant vignes et milieux méditerranéens. Il mène à l'oppidum du Marduel, site fortifié fondé dès le VI^e siècle av. J.-C., où anciennes carrières, habitats et remparts témoignent d'une occupation ancienne dominant le Gardon et les voies de circulation.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 4.8 km

Dénivelé positif : 165 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Architecture et village, Histoire et culture, Vignoble et terroir

Itinéraire

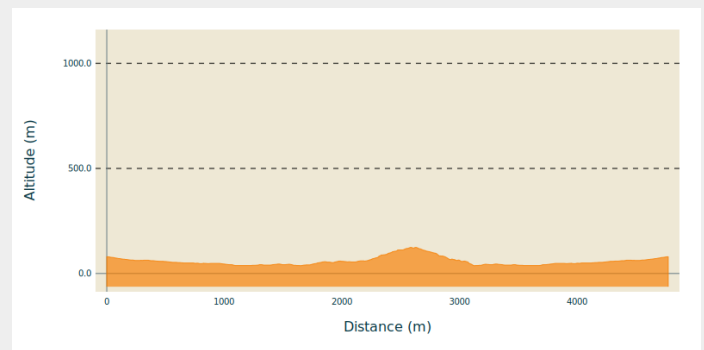
Départ : Saint-Bonnet-du-Gard - Parking de l'Eglise

Arrivée : Saint-Bonnet-du-Gard - Parking de l'Eglise

Balisage : — Balisage jaune et mobilier signalétique

Communes : 1. Saint-Bonnet-du-Gard
2. Sernhac

Profil altimétrique



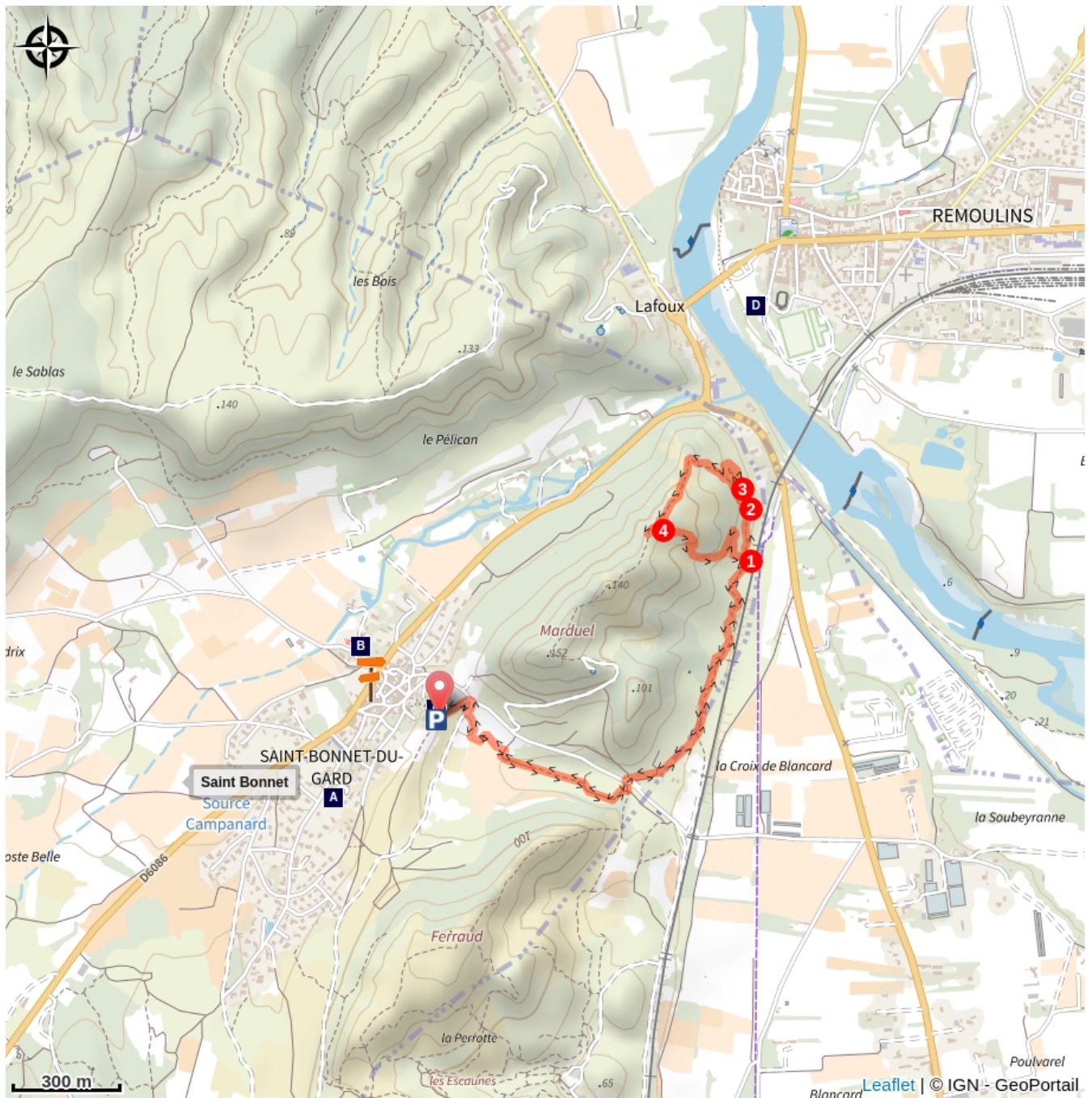
Altitude min 38 m Altitude max 124 m


Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident. Le nom de lieu-dits et/ou de direction à suivre est indiqué en **italique gras** et entre guillemets. Suivez le descriptif ci-dessous:



D - Depuis "**Église fortifiée du XIIe**", suivre "**Source Salin**" puis "**Nécropole**";

1. À "**Nécropole**", poursuivre en face sur "**Marduel**".
2. À "**Marduel**" continuer sur "**Oppidum**";
3. À "**Oppidum**", faites le tour des vestiges puis revenez sur "**Marduel**". Prenez à droite sur "**Tour monumentale**";
4. À "**Tour monumentale**", poursuivre en face jusqu'à la borne "Le Vin" et revenir pour poursuivre sur "**Poterne**" puis "**Nécropole**". Retour sur "**SAINT-BONNET-DU-GARD**" via "**Source Salin**" et "**Église fortifiée du XIIe**"

Sur votre route...



-  Saint-Bonnet-du-Gard (A)
-  Eglise fortifiée Saint-Bonnet (C)

-  La fontaine-lavoir couverte (B)
-  L'ancien pont suspendu (D)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité ;
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage;
- Surveillez la météo: les orages et le vent peuvent être dangereux. Évitez les fortes chaleurs. En période estivale, le massif peut être fermé par arrêté préfectoral pour cause de risque incendie fort; renseignez-vous sur le site de la Préfecture du Gard ;

Comment venir ?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur www.lio-occitanie.fr/

Sinon, pensez au covoiturage !

Accès routier

Saint-Bonnet-du-Gard, 21km au Nord-Est de Nîmes par la RD6086

Parking conseillé

Parking de l'Eglise

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme Uzès - Pont du Gard (bureau de Remoulins)

Place des Grands Jours, 30 210
REMOULINS

info@uzes-pontdugard.com

Tel : 04 66 22 68 88

<https://www.uzes-pontdugard.com/>

Accessibilité :

Ouverture:

Avril à octobre :

Du lundi au vendredi : 9h30-13h/
14h-17h30

Samedi : 9h30 -12h30



Source



Itinéraire proposé par CC Pont du Gard

<http://www.cc-pontdugard.fr/42-schema-local-de-randonnees.htm>

Sur votre route...



Saint-Bonnet-du-Gard (A)

Situé sur la route du sel, le village représentait un atout commercial important. Au départ de Saint-Bonnet-du-Gard, une randonnée de 7km vous mènera aux tunnels de Sernhac, creusés par les Romains. Un petit village à la douceur de vivre du Sud.

Crédit : St Bonnet du Gard CP Communauté de Communes du Pont du Gard

La fontaine-lavoir couverte (B)

Ombagée de platanes centenaires, elle a été construite sous Napoléon 1er en 1806 pour remplacer une Capitelles dans laquelle les habitants venaient puiser l'eau. En 1861, construction de la fontaine-lavoir couverte.

Eglise fortifiée Saint-Bonnet (C)

Située en position dominante au-dessus du village qu'elle protège, l'église Saint-Bonnet est un édifice fortifié de style " Roman primitif ". Sa construction remonte au IXe siècle et de nombreux débris de l'ancien aqueduc romain ont été utilisés.



L'ancien pont suspendu (D)

Les vestiges d'un des premiers ponts suspendus en France, œuvre des frères Marc et Camille Seguin, qui furent les inventeurs, en France, du principe des ponts suspendus, fut achevé en mai 1830 et démonté en 1937. Inscrit aux Monuments historiques

Crédit : ©DPUPG_Romane Jacquinot